

Les initiatives des sympathisants.

Dans un contexte économique où les collectes de dons deviennent plus difficiles, les initiatives prises par les adhérents et sympathisants pour diffuser nos actions de solidarité sont particulièrement bienvenues et appréciées. Ces derniers mois Solèy Leve a bénéficié de telles opérations.

- A Salleboeuf (près de Bordeaux), l'association était représentée par un stand de vente de produits Solèy Leve lors du marché de Noël de la ludothèque.
- A Vertou (près de Nantes), une exposition-vente de produits de Solèy Leve a eu lieu au domicile d'une adhérente
- Après l'ouragan, un appel de grande ampleur lancé par mail depuis le Tarn et Garonne a apporté un soutien précieux pour la cantine.
- Dans la Sarthe, la commission départementale de Solidarité de l'Ecole Moderne a poursuivi son soutien financier

Merci pour ces initiatives et pour tous vos dons !

Le jeu de *lido*.

Le jeu de *lido* est une variante haïtienne du jeu de petits chevaux. Nous en avons réalisé une quinzaine d'exemplaires à partir de matériaux de récupération.

Sur des plateaux en bois, les décors sont inspirés des travaux des *boss metal* (artisans réalisant des objets décoratifs à partir de métal récupéré).

Chaque jeu est présenté dans un sac de toile... et accompagné d'une règle du jeu (pour deux à quatre joueurs).



Agenda 2013

- **Samedi 13 avril : Assemblée Générale de l'association**
Maison de la vie associative de Reims – 122 bis rue du Barbâtre – à 14h00
en présence de Jean Marc Henry, président fondateur de l'ASPAG
- **Dimanche 23 juin : marché artisanal à Champguyon** (près d'Esternay)
- **Dimanche 30 juin après-midi : randonnée** . Autour de Chamery, à une quinzaine de kilomètres au sud de Reims
- **Samedi 12 et dimanche 13 octobre : forum des associations à Reims**

Retrouvez les détails sur notre site internet dans les semaines précédant l'événement.

Attention : nouvelle adresse de l'association :

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti
Maison de la Vie Associative
MVA - 214/61
122 bis rue du Barbâtre
51100 Reims

Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.



Solèy Leve

Solidarité avec Haïti

Bulletin d'information n° 10

Mars 2013

Malgré Sandy, Gentillote avance...

Le 24 octobre dernier, l'ouragan Sandy dévastait une grande partie de Haïti en traversant le pays du sud au nord. Et si les dégâts occasionnés y étaient moins spectaculaires qu'à New York (il n'y a pas de métro à inonder à Port-au-Prince...), les conséquences en ont probablement été plus dramatiques avec plus de 70 % des cultures détruites, et le retour en force du choléra.

Gentillote n'a pas été épargné, avec des destructions massives de cultures à une semaine de la récolte, et dès le début novembre l'apparition de premiers cas de choléra. A l'occasion de ces nouveaux événements réactions de l'ASPAG, décrites en pages intérieures, ont été d'une efficacité remarquable.

Si lors de notre premier déplacement, nous avons été frappés par le manque assez général d'espoir et les difficultés que rencontraient les plus dynamiques des habitants à mobiliser autour d'un projet, nous constatons le chemin parcouru : manifestement, même si la situation est toujours difficile, l'espoir est revenu sous son aspect le plus prometteur, celui qui donne le courage d'agir et surtout d'agir ensemble.

Chaque nouvelle catastrophe nous impose des choix délicats, car les fonds dont nous disposons ne sont pas extensibles, et nous devons veiller à ce que les sommes collectées pour des destinations spécifiques (parrainage ou dons pour la cantine, subventions à l'ASPAG pour la construction de bâtiments) soient bien utilisées aux fins prévues. Chaque dépense supplémentaire se fait donc aux dépens d'autres projets dont la réalisation est pourtant importante pour l'avenir de Gentillote (construction de la sixième classe, maintien des repas des enfants, soutien aux actions de développement...). Entre l'aide d'urgence et la préservation des projets programmés à plus long terme, les choix sont toujours difficiles à faire. A chaque fois qu'un tel dilemme se présente, nous discutons avec l'ASPAG des différentes possibilités, mais ce sont bien nos amis haïtiens eux-mêmes qui prennent la décision finale. Ce principe, guidé initialement par le simple souci de ne pas confondre aide solidaire et paternalisme, contribue finalement très certainement au regain de dynamisme et de confiance en eux des acteurs locaux.

Thierry Raoux

Contacts Maison de la Vie Associative – MVA 214/61 – 122 bis rue du Barbâtre 51100 Reims
E-mail : soleyleve@lautrebord.com - Site : <http://soleyleve.lautrebord.com>

Nouvelles de Gentillote

Réaction contre le choléra

Apparu vers le 20 novembre à Gentillote, le choléra avait déjà touché une dizaine de personnes au bout d'une semaine. Si aucun cas n'a été recensé à l'école, où les mesures de prévention avaient déjà été prises dès le lendemain de l'ouragan, avec l'achat de sérum, de chlore et la reprise de l'ensemble des gestes de prévention, il était évident pour l'ASPAG qu'il fallait élargir ces mesures à l'ensemble de la population.



Aussi, dès le jeudi 28 novembre, l'ASPAG a décidé d'organiser des actions de sensibilisation à la prévention. Le vendredi soir les parents étaient réunis pour une première rencontre. Et le dimanche suivant, ce sont tous les habitants de la zone, avertis par un mégaphone circulant dans la zone, qui étaient à leur tour conviés. Une troisième séance a également été organisée le jeudi suivant.

Dans la journée du vendredi, après avoir rencontré les enseignants, nos amis de l'ASPAG sont allés chercher du soutien auprès du bureau de prévention de Terre des Hommes mais aussi de l'administration de l'hôpital des Cayes.

Ils ont également collecté ou acheté sérums oraux, savons et chlore (grâce à l'hôpital, à l'association Terre des Hommes et aux dons des Papiers de l'Espoir)

Chaque séance a fait salle comble et, en présence d'agents de santé de l'hôpital ou de Terre des Hommes, les participants ont été sensibilisés, et très actifs, en répondant aux questions, reprenant et répétant les gestes à réaliser et les précautions à prendre.

Les produits nécessaires à la prévention ont été distribués à plus de 300 familles participantes (sérums oraux et du chlore).

Le bilan de ces actions est particulièrement positif :

- aucun nouveau cas n'a été recensé.
- des changements significatifs sont observés dans les comportements (lavage des mains fréquents, traitement de l'eau ...)
- les témoignages de victimes ont permis de surmonter la peur de parler de la maladie, tout en apportant un regard moins discriminant sur les victimes.

Les autres conséquences de l'ouragan Sandy

- **Cultures** : les récoltes ont subi d'énormes dégâts et les paysans ont dû précipiter la récolte d'arachides, entraînant une forte baisse des cours. Les agriculteurs membres de l'ASPAG en ont acquis un stock afin de les revendre lorsque les cours auront remonté, espérant ainsi générer des bénéfices au profit de l'école.

- **Destruction de l'abri cuisine** : construit de façon un peu sommaire dans l'urgence lorsque la cantine a été mise en place après le séisme, l'abri a été détruit. Malgré le coût, il a été décidé d'en construire un plus robuste, permettant aux mamans bénévoles de préparer les repas dans de meilleures conditions.



Le carnaval des enfants : le 8 février pour la troisième année consécutive, les enfants ont défilé sur la route de Gentillote, attirant une foule de curieux et de passants.

Bientôt la sixième classe : les travaux de la salle communautaire touchent à leur fin, permettant enfin d'envisager la construction de la sixième salle, très attendue et prévue depuis un an.



Cantine : après l'aide de l'IDEM de la Sarthe en mai et juin, l'association 'Les Papiers de l'Espoir' a accordé une subvention exceptionnelle, permettant une reprise de la cantine depuis novembre. Notre contribution a permis l'achat d'ustensiles, de produits de nettoyage et de prévention, la reconstruction de l'abri, mais aussi de compléter l'achat des aliments. A ce jour, nous disposons de 1200 € de dons dédiés à la cantine (parrainage ou dons spécifiques).

Achat et revente d'arachides : Une commission de 9 personnes de l'ASPAG a parcouru les marchés locaux pour compléter le stock d'arachides constitué après l'ouragan. A partir du 23 mars, cette commission commencera à écouler ce stock de plus de 500 *marmites* (mesure locale d'environ 1kg) espérant réaliser un bénéfice de 20 000 gourdes (400 €), soit une semaine de cantine.

A long terme, leur objectif est de créer une coopérative agricole qui cultive et valorise les cultures de la zone.

Jardin expérimental : le Secours Populaire de la Marne à qui nous avons présenté le projet de l'ASPAG a décidé de soutenir la mise en place et le fonctionnement de la première année du jardin pédagogique.

Très heureux d'apprendre la nouvelle, les membres de l'ASPAG ont déjà lancé les travaux de préparation du terrain et l'inscription des jeunes souhaitant bénéficier de la formation. Pour mémoire, les récoltes du jardin bénéficieront à la cantine. Gageons que le jardin expérimental, le nouvel abri et la salle, assureront la pérennité du repas quotidien des élèves de Gentillote.

Utilisation en 2012 des aides de Solèy Leve à l'ASPAG

Utilisation en 2012 des aides de Solèy Leve à l'ASPAG	
Fonctionnement de l'école	10 000 €
<i>Salaires enseignants (7)</i>	8 000,00
<i>Fonctionnement (fournitures, manuels scolaires, papeterie, sorties...)</i>	2 000,00
Cantine	6 000 €
<i>Nourriture</i>	5 000,00
<i>Reconstruction abri cuisine</i>	500,00
<i>Equipement divers (casseroles, couverts, produits d'hygiène...)</i>	500,00
Actions ASPAG (achats du stock d'arachides)	1 000 €
Total (versements 2012 + solde des versements de 2011)	17 000 €